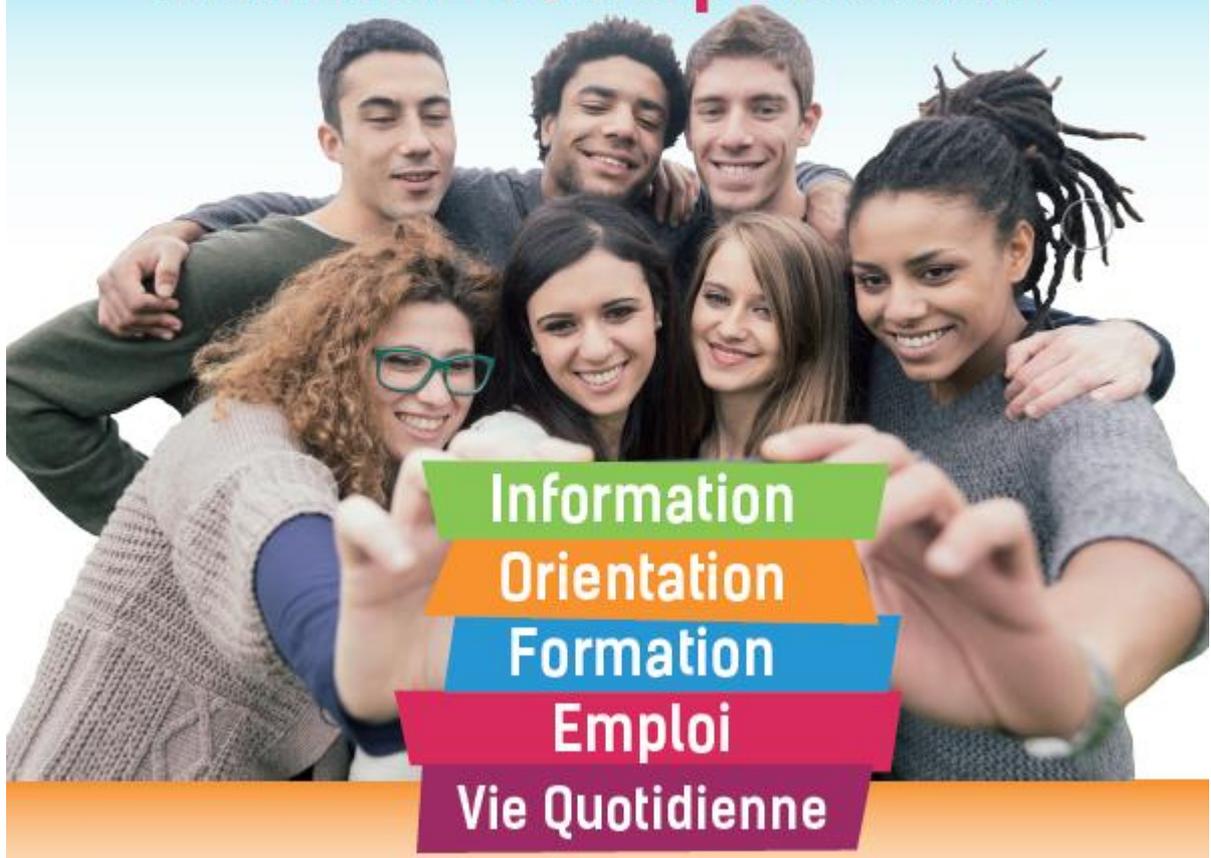


BILAN 2017

Jeunes 16-25 ans

Affirmez votre potentiel !

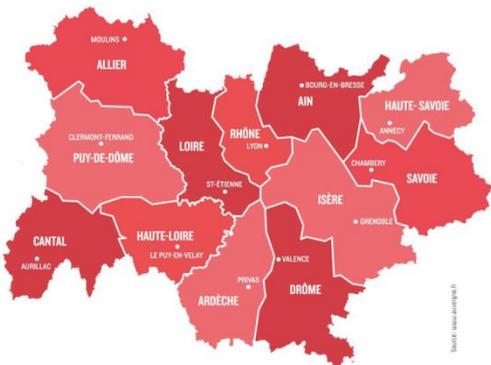


Ce rapport est une présentation succincte des actions menées, si vous souhaitez des compléments d'informations n'hésitez pas à nous contacter.

MERCI ET BONNE LECTURE

SOMMAIRE

UN RÉSEAU RÉGIONAL ET LOCAL MODIFIÉ -----	P 5
LA MISSION LOCALE POUR LES JEUNES DU VAL D'ALLIER -----	P 6
Les instances.....	p 6
L'équipe	p 7
Les financements	p 8
L'implication sur le territoire	p 10
QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES -----	P 12
1 765 jeunes en contact	p 12
521 premiers accueils	p 13
1 334 jeunes accompagnés	p 14
L'ACCOMPAGNEMENT : LE CŒUR DE NOTRE MÉTIER -----	P 17
Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie	p 17
Le Plan d'Action en faveur de l'Insertion des Jeunes	p 18
Miloboost.....	p 19
La Garantie Jeunes	p 20
Le module projet professionnel	p 22
LA FORMATION : OUTIL D'INSERTION -----	P 23
L'ACCÈS A L'EMPLOI : OBJECTIF FINAL -----	P 24
Les actions menées pour l'emploi.....	p 25
Les réussites	p 26
Les situations « Emploi » au 31/12/17	p 28
Les contrats aidés – les Emplois d'Avenir	p 33
ZOOM SUR L'ANNEE 2017 -----	P 31
L'enquête de satisfaction réalisée auprès des jeunes.....	p 32
Les jeunes en action.....	p 34
LES PERSPECTIVES 2018 -----	P 38



UN RÉSEAU NATIONAL ET RÉGIONAL

450 Missions Locales en France :
61 en région Auvergne Rhône-Alpes : 203 100 jeunes en contact

Depuis septembre 2016, les deux associations régionales ont fusionné pour donner naissance à **AMILAURA**. Le bureau de cette association est composé de vingt Présidents de Missions Locales des deux ex régions. Cette structure négocie avec nos financeurs nationaux et propose une coordination du réseau des 61 Missions Locales.

NOUVEAU TERRITOIRE D'INTERVENTION



Actuellement la Mission Locale couvre un territoire de **70 050 Habitants** (population légale des communes en vigueur au **1^{er} janvier 2017**). La structure rayonne sur **109 communes** (112 en 2015). Ce territoire a été redéfini au 1^{er} janvier 2017 suite à la fusion des communautés de communes (loi NOTRE). Nous intervenons sur 3 communautés de communes principalement « Agglo Pays d'Issoire » qui compte 90 communes, sur 7 communes de « Mond'Arverne » et 12 de « Massif du Sancy ».

Pour être au plus près des jeunes, nous offrons un service de proximité avec :

2 antennes (Vic le Comte et Brassac les Mines)

7 permanences (Ardes, Besse, Murol, Champeix, Plauzat, Sauxillanges, Saint Germain Lembron).

LES INSTANCES

La Mission Locale a un statut associatif et le Président du conseil d'administration est le Maire d'Issoire. Notre structure fédère au sein de son instance associative, les élus des collectivités territoriales, les services de l'État, l'Éducation Nationale, les partenaires économiques et sociaux et le monde associatif.

Notre Conseil d'Administration est composé de 13 à 19 membres titulaires. Son président, Monsieur Bertrand BARRAUD a délégué ses pouvoirs à Madame Martine VARISCHETTI conseillère adjointe.

Listes des membres (titulaires et suppléants)

Monsieur	Bertrand	BARRAUD	Maire d'Issoire - Président
Madame	Martine	VARISCHETTI	Elue Mairie d'Issoire - Présidente Déléguée ML
Madame	Annick	BARRE	Elue Mairie d'Issoire
Madame	Brigitte	PAILLONCY	Elue Mairie d'Issoire
Monsieur	Frédéric	TEDESCHI	Elu Mairie d'Issoire
Madame	Marie	BAYSSAT	Elue Mairie d'Issoire
Monsieur	Bernard	IGONIN	Vice-président API
Monsieur	Roger Jean	MEALLET	Maire de Champeix
Monsieur	Jean- Paul	CHABRIER	Syndicat à la retraite
Monsieur	Vincent	CHALLET	Maire de Sauxillanges
Madame	Karell	RIX	Directrice CCAS
Monsieur	Roland	SIGUIER	Syndicat CFE CGC
Monsieur	Régis	BAUBET	Assureur - Trésorier CA
Monsieur	Nicolas	OUDARD	Proviseur Lycée HSCD - Secrétaire CA
Madame	Danielle	ALETON	Elue Mairie d'Issoire
Monsieur	Jean-Pierre	DE MULDER	Elu Mairie d'Issoire
Madame	Lucie	MAHE	Elue Mairie d'Issoire
Madame	Sandra	PETELH	Elue Mairie d'Issoire
Madame	Maria	LANCRENON	Elue Mairie d'Issoire
Madame	Hélène	CHASSAGNE	Elue Mairie de Champeix / Suppléante Mr MEALLET
Monsieur	Serge	CHARLEMAGNE	Vice-Président Mond Arverne + Maire de Chanonat
Madame	Marie-France	JOSSUE	Suppléante JP CHABRIER
Monsieur	Serge	COURRIOL	Président de la CCI Puy de Dôme - Délégation d'Issoire
Madame	Cécile	MOUZAT	Directrice CIO
Monsieur	Luc	POMARES	Responsable ADELFA



L'ÉQUIPE

Au 31 décembre 2017, la Mission Locale compte **18 salariées** (14,73 ETP) : 15 CDI et 3 CDD.

Ces trois contrats à durée déterminée ont été signés pour assurer :

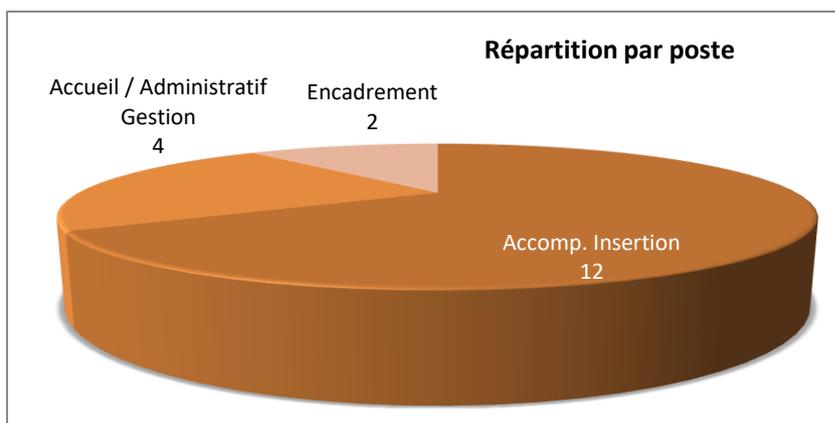
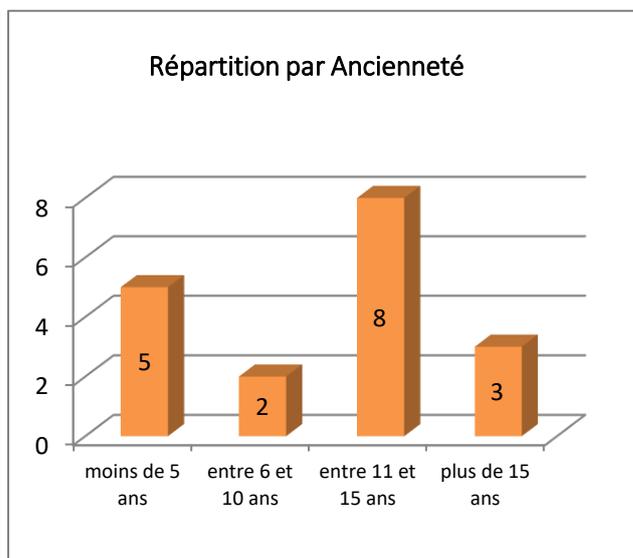
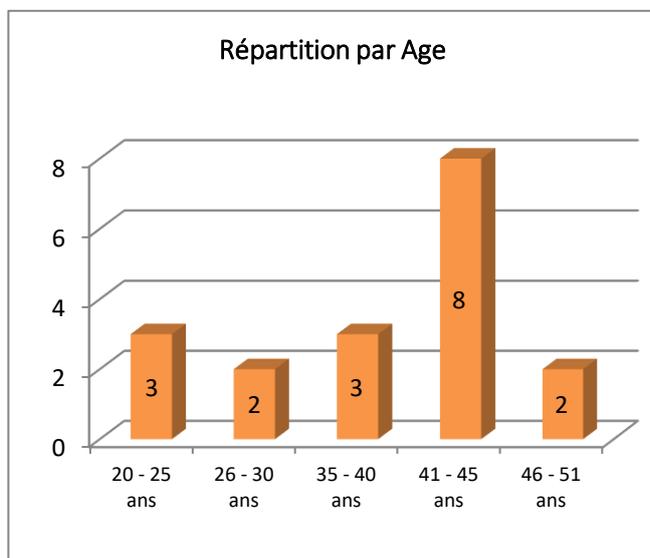
- un remplacement d'une salariée absente (en formation CIF d'août à décembre),
- l'encadrement des mini-chantiers entre septembre et décembre,
- le renfort d'activité en gestion à partir d'octobre.

Cette année a été marquée par l'absence prolongée de 2 conseillères : 10 mois en arrêt maladie et 5 mois pour formation. Nous avons également effectué un changement de conseillère sur l'antenne de Vic le Comte et une réorganisation des locaux.

A la demande des salariées et pour optimiser le service rendu aux jeunes, nous avons transformé sur Issoire un bureau en une salle d'atelier équipée de 4 ordinateurs. Cela donne la possibilité d'organiser des ateliers Projet ou Emploi dès que le besoin est identifié et sans délai. Pour cette nouvelle organisation, nous avons investi sur du matériel informatique (13 nouveaux ordinateurs).

9 personnes travaillent à temps plein et 7 à temps partiel (à 80 %) choisi par les salariées. Le personnel a majoritairement plus de 11 ans d'ancienneté. Il existe peu de « turn over », contrairement à d'autres Missions Locales.

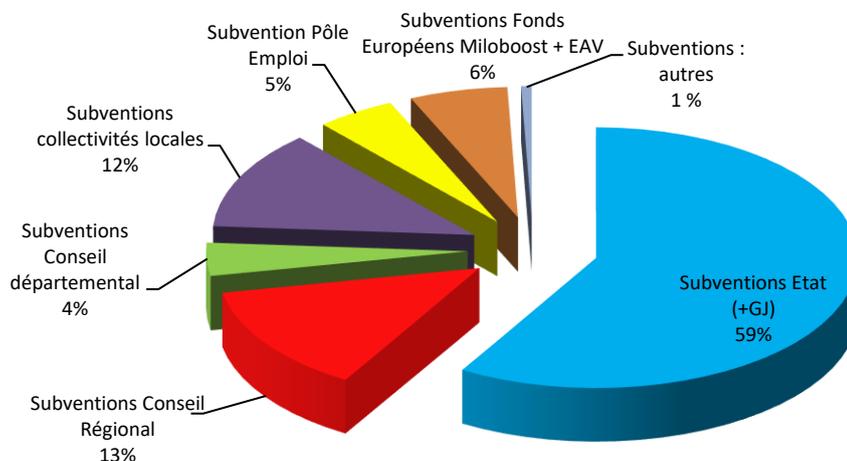
Typologie de l'équipe



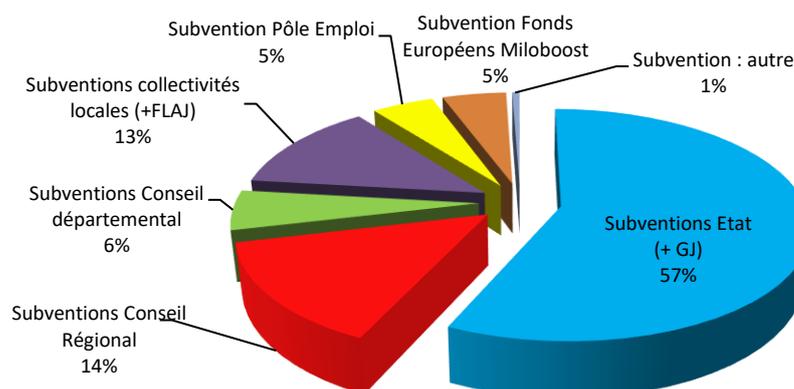
LES FINANCEMENTS

Les Missions Locales sont une forme de mise en commun de moyens entre l'État et les collectivités locales. Ainsi, le financement se répartit entre l'État, les communes, les établissements publics de coopération intercommunale, les Régions, les Départements et le Fonds Social Européen.

2017



2016



Répartition des financements :

En 2017, les subventions d'exploitation sont en hausse (+ 62 653 €) par rapport à 2016. Entre ces deux années aucun nouveau dispositif n'a été mis en place mais cette variation positive s'explique par :

☞ Une hausse du financement :

- sur le dispositif EMPLOI D'AVENIR avec une partie Etat en baisse (17 833 € contre 24 967 € en 2016) mais avec une contre partie FSE (+ 26 850 €)
- sur la subvention de fonctionnement ETAT (+ 3 985 €)
- sur le financement accompagnement Pôle Emploi (+ 3 583 €)

☞ Un changement de pratique comptable concernant le dispositif GARANTIE JEUNES qui entraîne une hausse du produit Garantie Jeunes sur l'année 2017 (prise en compte de 80 % du produit sur 2017 et 20 % passé en fonds dédiés autrement dit des produits qui seront comptés sur 2018 en fonction de l'atteinte des objectifs).

A noter que la répartition des subventions venant des Mairies et Communautés de communes a été modifiée à la suite du redécoupage du territoire. Ainsi les subventions versées directement par les anciennes Communautés de communes et les communes individuellement, sont désormais versées par l'Agglomération Pays d'Issoire dans le cadre d'une CPO. Pour 2017, la nouvelle communauté de communes Mond'Arverne a également repris à l'identique la participation financière que versait « Allier Comté Communauté ». De même, un appel à cotisation aux communes du Massif du Sancy est réalisé.

LES FINANCEMENTS

SUBVENTIONS	2017	2016	Variation 17/16
Subvention de fonctionnement	15 049 €	15 049 €	- €
Suivi PAIJ (15 mesures)	9 150 €	21 350 €	- 12 200 €
Fonds local d'aide aux jeunes	9 583 €	11 309 €	- 1 726 €
TOTAL CONSEIL DEPARTEMENTAL	33 782 €	47 708 €	- 13 926 €
Accueil, Information, Accompagnement	81 353 €	59 253 €	- €
Com Apprentissage		22 100 €	- €
Ligne aides aux jeunes "Santé"	16 020 €	1 920 €	- €
Ligne aides aux jeunes "Mobilité"		14 100 €	- €
Action "Orientation vers l'Apprentissage"	25 500 €	5 000 €	- €
Action "Bilan de Compétences Approfondi"		17 500 €	- €
Action "Sensibilisation aux Métiers"		3 000 €	- €
TOTAL CONSEIL REGIONAL	122 873 €	122 873 €	- €
Convention Pluriannuelle d'Objectif (CPO)	283 400 €	279 415 €	3 985 €
Suivi "Emploi d'Avenir"	17 838 €	24 967 €	- 7 129 €
Action "Parrainage"	3 050 €	712 €	2 338 €
Suivi des décrocheurs / ANI	0 €	900 €	- 900 €
Garantie Jeunes - changement 80% du produit + fonds dédiés	231 333 €	178 534 €	52 799 €
TOTAL ETAT	535 621 €	484 528 €	51 093 €
Subvention de fonctionnement Com Com (fusion)	103 197 €	17 552 €	85 645 €
Subvention de fonctionnement Mairie Issoire	6 000 €	75 327 €	- 69 327 €
Subvention de fonctionnement Autres Mairies + FLAJ	7 156 €	15 428 €	- 8 272 €
TOTAL MAIRIES ET COM COM	116 353 €	108 307 €	8 046 €
Projet personnalisé accès à l'emploi	44 869 €	41 286 €	3 583 €
TOTAL POLE EMPLOI	44 869 €	41 286 €	3 583 €
IEJ : MILOBOOST	28 678 €	42 688 €	- 14 010 €
Emplois d'Avenir	26 850 €		26 850 €
TOTAL : FONDS EUROPEENS	55 528 €	42 688 €	12 840 €
Convention de partenariat – CCAS repas	5 919 €	4 901 €	1 018 €
TOTAL : AUTRE PARTENARIAT	5 919 €	4 901 €	1 018 €
TOTAL SUBVENTIONS	914 945 €	852 291 €	62 654 €

Nous constatons une hausse des produits venant des fonds européens avec la nouvelle convention Emploi d'Avenir. Il faut noter que cette subvention de 26 850 € fait l'objet d'une provision pour restitution assez importante. En effet, la gestion administrative et notamment les justificatifs à fournir pour valider les objectifs d'entrées et de sorties sont lourds. Le risque de restitution est donc réel.

Le financement du Conseil Régional reste à l'identique. Le Conseil départemental a diminué le financement des mesures d'accompagnement renforcé sur le PAIJ (15 mesures contre 35 en 2016).

L'IMPLICATION SUR LE TERRITOIRE

Une Mission Locale est un lieu d'accueil, d'information, d'orientation professionnelle et d'accompagnement ouvert aux jeunes de 16-25 ans qui souhaitent être aidés dans leur parcours d'accès à l'emploi et à l'autonomie sociale.

L'originalité des Missions Locales réside dans leur approche globale de la situation des jeunes qui leur permet d'aborder, en plus des questions liées à l'emploi et à la formation, leurs préoccupations périphériques telles que la santé, le logement, la citoyenneté... Elles remplissent une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes et sont définies aux articles L5314-1 à 4 du Code du Travail. Elles sont aussi reconnues par le Code de l'Éducation, en ses articles L313-7 et L313-8, comme un partenaire incontournable de la lutte contre le décrochage scolaire.

La relation avec le jeune est basée sur :

- L'approche globale des problématiques d'insertion ;
- La gratuité des prestations ;
- Le volontariat des jeunes.

Les métiers des Missions Locales sont principalement de trois natures, à savoir :

- **Accompagner les jeunes** dans leur parcours d'insertion ;
- **Mobiliser l'ensemble des solutions existantes** localement en matière de formation, d'emploi et de vie quotidienne (animation de réseaux de partenaires) ;
- **Observer les situations des jeunes et être force de proposition** pour la mise en place de nouveaux dispositifs d'insertion afin de répondre au mieux aux difficultés des jeunes sur un territoire donné (Ingénierie de projet - Observatoire / expertise).

Pour mieux connaître les besoins des jeunes nous avons proposé une **enquête** (créée par des professionnels au niveau national) qui limite les effets de désirabilité sociale. **240 Jeunes** ont répondu ; ce qui correspond à 18 % des jeunes accompagnés par notre structure. Les résultats seront présentés dans ce rapport.

Pour acquérir une identité régionale et ainsi participer à une meilleure image, nous avons repris le logo national, décliné régionalement.



Pour s'impliquer sur son territoire, la Mission Locale a également participé à l'un des 10 ateliers **du Tour de France de l'Égalité Hommes/Femmes** organisés dans le Puy-de-Dôme. L'atelier mis en place sur Issoire par la Sous-Préfecture autour du thème « les Femmes dans l'exercice des responsabilités » a permis de mettre en évidence notre structure et ainsi participer à sa reconnaissance.

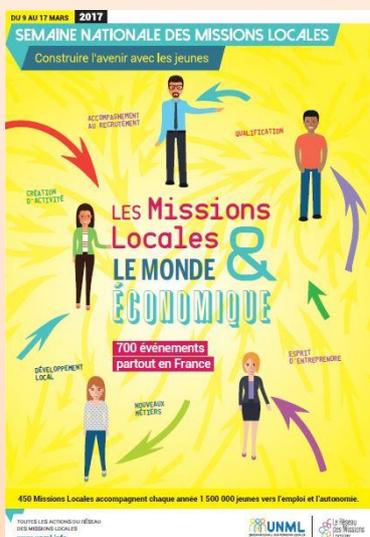
Un **double objectif** poursuivi :

- Recueillir la parole des femmes et des hommes sur l'égalité au quotidien, les difficultés rencontrées et les propositions formulées pour la faire progresser.
- Faire émerger et partager les bonnes pratiques, faire connaître les dispositifs innovants qui existent à l'échelle d'un territoire, identifier les nouveaux chantiers à ouvrir et les actions à mener par le Gouvernement.



L'IMPLICATION SUR LE TERRITOIRE

La Mission Locale est fortement implantée sur le territoire et participe activement à la vie locale. Elle s'investit avec les élus et participe à de nombreuses manifestations.



Semaine Portes Ouvertes des Missions Locales

Taxée encore d'une mauvaise image, nous mettons tout en œuvre pour être connue et reconnue.

Nous avons ainsi ouvert nos portes, lors de la semaine des missions locales en mars 2017, où plus de 80 personnes (partenaires et élus) ont pu découvrir ou redécouvrir notre structure.



Stand des Missions locales au Carrefour des Maires et des Élus d'Auvergne

Organisé par Centre France Événements, en partenariat avec la Fédération des TP et le Conseil Régional

Toujours dans la volonté d'être connue et reconnue, nous avons tenu un stand avec la Mission Locale de Clermont Ferrand. Nos Présidents et le Président des Maires Ruraux du 63 ont œuvré pour que ce stand soit possible. Plus de 60 élus sont venus et ont échangé avec nous.



QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

En 2017 :

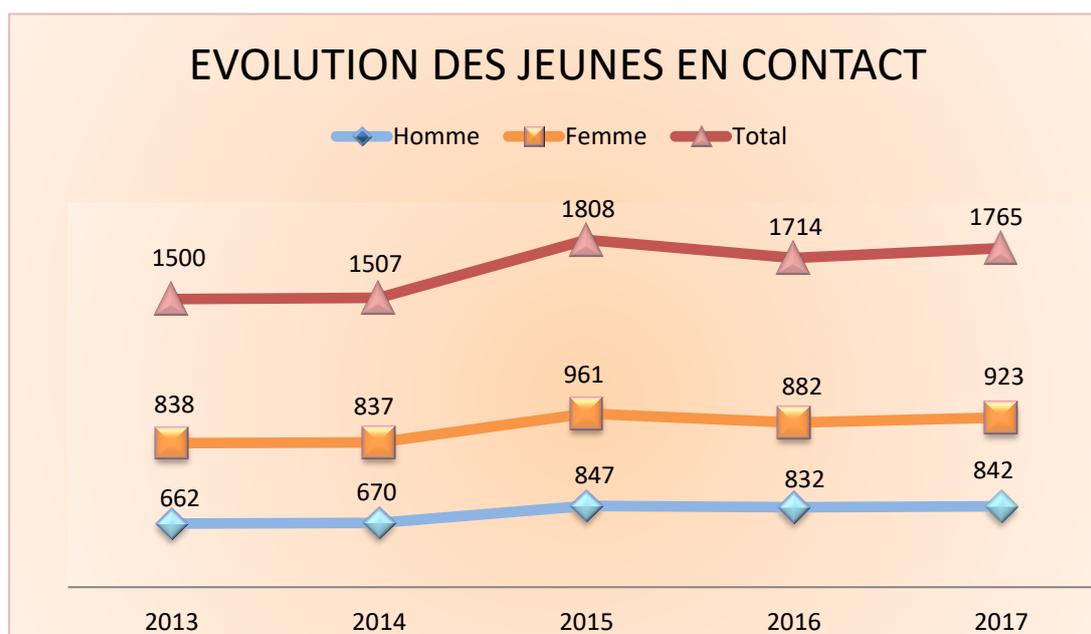
- 1 765 jeunes en contact (1 714 en 2016)
- 1 334 jeunes en accompagnement (1 420 en 2016)
- 521 jeunes reçus pour la première fois (579 en 2016)

1 765 Jeunes en contact

923 Femmes et 842 Hommes

(1 714 jeunes en 2016 : 882 Femmes et 832 Hommes)

- Le nombre de jeunes en contact reste stable sur ces 3 dernières années avec environ 1700-1800 jeunes.



La notion de jeunes en contact, n'a plus de sens aujourd'hui, car son évolution ne reflète pas le travail d'accompagnement. Nous souhaitons désormais parler de jeunes en accompagnement et présenter la typologie de ce public.

Un jeune en contact est en lien avec la structure mais n'a pas d'accompagnement. Les contacts peuvent être téléphoniques, de simples visites, des échanges d'emails voir de sms.

Nous sommes conscients que notre accompagnement doit prendre de nouvelles formes de communication, néanmoins nous souhaitons considérer qu'un accompagnement nécessite des rencontres physiques.

Ainsi 1 334 jeunes ont été accompagnés en 2017 : 78 % de notre public en contact.

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

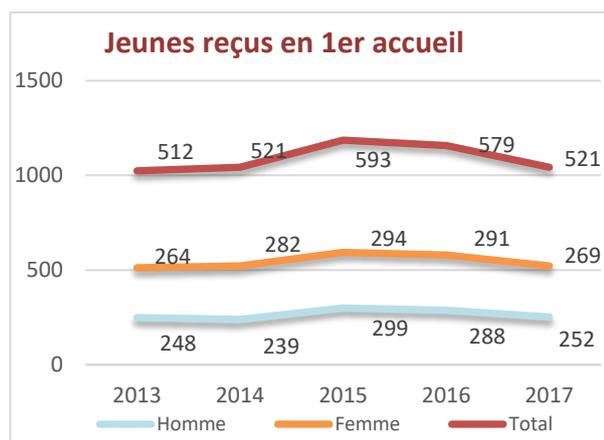
521 jeunes reçus en 1^{er} accueil

269 Femmes - 252 Hommes

En 2016 : 579 jeunes dont 291 Femmes (- 7.5 %) et 288 Hommes (- 12.5 %)

👉 Baisse des premiers accueils de 10 %

Le nombre de premiers accueils a diminué de 10 % comme sur tout le territoire national.



	Niveaux				Total
	VI-VB	V	IV	>IV	
Femme	37	53	130	49	269
Homme	50	69	101	32	252
2017	87	122	231	81	521
%	17%	23%	44%	16%	
2016	103	161	235	80	579
%	18%	28%	40%	14%	
2015	95	160	266	72	593
%	16%	27%	45%	12%	

Notre public est de plus en plus diplômé (notamment Master, Ingénieur), jeunes diplômés que nous n'avions pas l'habitude d'accompagner jusqu'à présent.



Le Partenariat renforcé avec Pôle Emploi

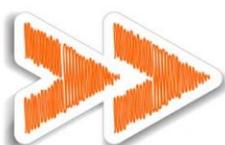


Depuis 3 ans, dans le cadre de la coopération entre la Mission Locale et Pôle Emploi, nous organisons nos accueils conjointement pour favoriser la mise en cohérence des interventions au service des jeunes et éviter les doubles accompagnements.

Cette organisation garantit que tous les jeunes en demande d'emploi et d'insertion sur le territoire aient une proposition concrète (qu'ils ont le choix d'accepter ou de refuser).

Nous recevons en binôme les jeunes qui s'inscrivent pour la première fois à la Mission Locale ou à Pôle Emploi (2 binômes par semaine). De plus, nous recevons également tous les jeunes inscrits à Pôle Emploi non intégrés dans un dispositif (Mission Locale ou Pôle Emploi).

788 Jeunes ont été ainsi invités en 2017
572 ont participé à ces entretiens en binôme



42 % ont accepté un accompagnement renforcé

35 % ont repris un emploi ou une formation

7 % ont choisi un appui ponctuel

10 % ont refusé tout accompagnement

6 % ne sont pas disponibles pour des raisons diverses

78 % jeunes ont intégré le suivi délégué (PPAE)

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

1 334 Jeunes Accompagnés

693 femmes et 641 hommes – 52 % de femmes



Le niveau des jeunes

Niveau/sexe	VI-VB	V sans diplôme	V diplômés	IV sans diplôme	IV diplômés	Niveau III, II et I	Total
Femme	92	51	143	66	259	82	693
Homme	127	77	148	55	178	56	641
Total	219	128	291	121	437	138	1 334
%	16.4%	9.6%	21.8%	9.1%	32.8%	10.3%	
2016	255	160	313	57	513	122	1 420
%	18%	11.3%	22%	4%	36.1%	8.6%	
ECART	-14%	-20%	-7%	+112%	-14.8%	+13%	

Nous constatons une baisse de 86 jeunes accompagnés par rapport à 2016 ce qui représente une baisse de 6%. La baisse est de :

- -20% pour les jeunes de niveau CAP sans diplôme
- - 15% pour les jeunes possédant un bac
- - 14% pour les jeunes de petit niveau VI et V
- - 7% pour les jeunes avec un CAP ou BEP validé

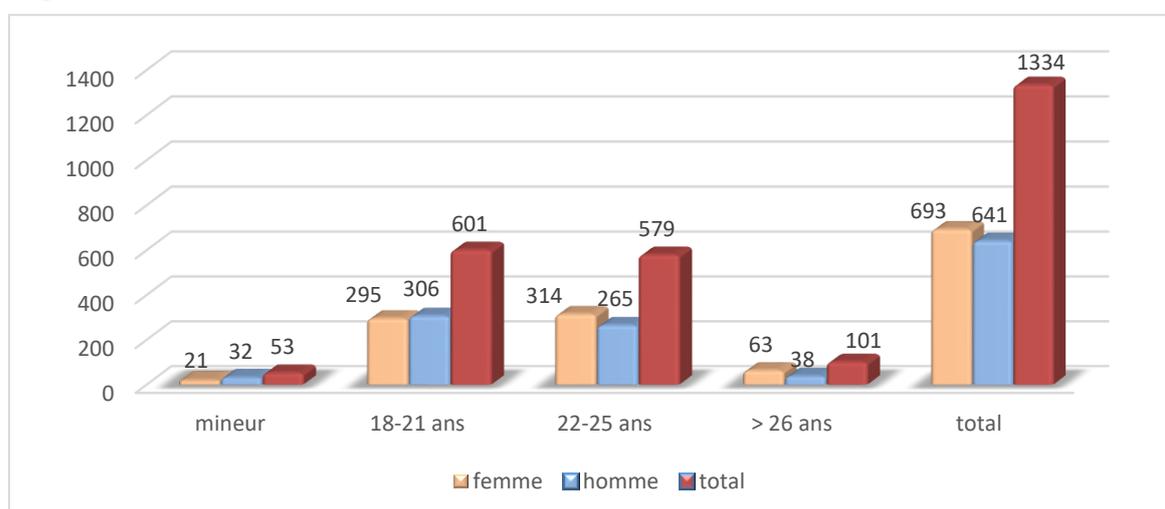
Par contre nous avons une forte augmentation de jeunes qui n'ont pas obtenu leur Bac et qui ont seulement le niveau (+ 64 jeunes /112%) et + 13% de jeunes ayant un diplôme supérieur.



48% du public accompagné possède un niveau V et infra
35% n'ont aucun diplôme.



L'Age des jeunes



QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

1 334 Jeunes Accompagnés



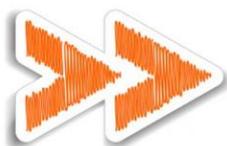
Les secteurs de formation initiale

83.5 % des jeunes ont eu une formation initiale (validée ou non) dans les domaines suivants :

- Services à la personne et à la collectivité : **11.2 %** (10.3% en 2016)
- Commerce vente grande distribution : **10.8 %** (11% en 2016)
- Industrie maintenance engins et machines : **10.5 %** (10% en 2016)
- Hôtellerie, restauration, tourisme : **8.6 %** (8% en 2016)
- Support à l'entreprise **8.7 %** (6% en 2016)
- Construction-Bâtiment et TP : **8 %** (7% en 2016)
- Agriculture, pêche, espaces verts, environnement, soins aux animaux : **6.8 %** (6% en 2016)
- Administratif : **5.5 %** (7% en 2016)
- Loisirs, animation et sport : 2.8%
- Métiers de bouche 2.7%
- Esthétique coiffure 2.6%
- Santé : 1.9%
- Art mode design photo 1.7%
- Transport et logistique 1.7%

12 % des jeunes ont arrêté leur scolarité en 3ème, voir avant

4.5 % ont été jusqu'au Bac général (validé ou non)



Les 3 grands secteurs de formation :

Services à la personne
Commerce
Industrie



Quelques caractéristiques* :

- 88 % se déclarent célibataires
- 11% vivent en couple
- 8 % ont des enfants à charge
- 55.5% vivent chez leurs parents
- 30 % habitent en logement autonome
- 12 % sont dans des logements précaires
- 58.6 % possèdent le permis de conduire dont 54% ont un véhicule
- 11 % sont en « cours de permis »
- 22 % n'ont aucun moyen de locomotion
- 69 % des jeunes viennent nous rencontrer pour une aide à la recherche d'emploi

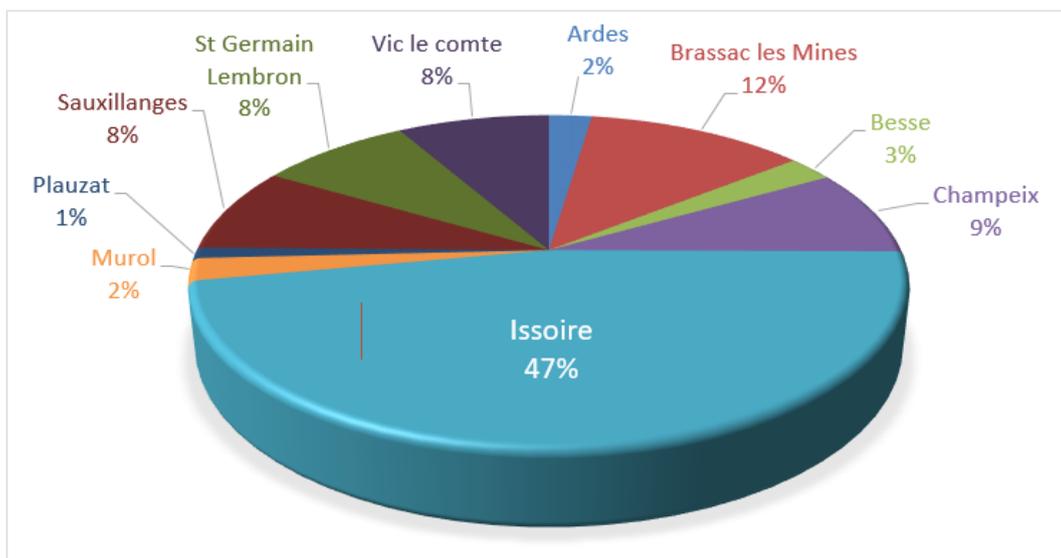
**Information déclarative saisie sur notre logiciel IMILO à un instant T.*

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

1 334 Jeunes Accompagnés



Les lieux d'accueil



Les Antennes et Permanences	1 ^{ers} accueils		Jeunes Accompagnés		Jeunes Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Brassac les Mines	65	68	159	167	217	196
Vic le Comte	40	54	110	129	143	179
Ardes	8	8	31	38	54	44
Besse	15	19	33	39	51	54
Champeix	41	47	112	130	159	145
Murolo	13	9	29	22	35	27
Plauzat	4	4	14	19	24	23
Sauxillanges	41	46	110	109	146	128
St Germain Lembron	46	58	110	113	137	140
Total	273	313	708	766	966	936

14 927 événements dont 66% d'entretiens individuels ou collectifs
(9 844 en 2016)

En moyenne 7.4 entretiens par jeunes accompagnés

Sachant que cette moyenne est de 6.4 dans le Puy de Dôme
5.7 dans la grande région



L'ACCOMPAGNEMENT : LE CŒUR DE NOTRE MÉTIER

1 334 jeunes accompagnés sur 1 765 jeunes en contact

Au 1^{er} janvier 2017, le CIVIS a disparu. Désormais nous parlons de **Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie – PACEA**.

Ce parcours doit simplifier l'accompagnement en Mission locale en limitant la multiplicité des dispositifs. Ainsi tout jeune intégrant la Mission Locale doit tout d'abord avoir un diagnostic approfondi, qui permet d'identifier les freins et les points forts et proposer l'offre de service la plus adaptée.



Le PACEA est décomposé en plusieurs phases :

- Accès à l'autonomie et sécurisation du projet
- Définition et formalisation du projet professionnel et personnel
- Accompagnement en Garantie Jeunes
- Mise en œuvre du projet personnel et professionnel

Avec la possibilité de proposer 17 objectifs (emploi, formation, vie quotidienne...) sur notre portail I-MILO.

Tous les sites i-milo Portail Conseiller

Portail Conseiller

Mon portail Dossiers Partenaires Offre de services Contrats aidés Outils

Mon compte Déconnexion

Mon portail > Dossiers > Dispositifs et Parcours

Choisir mon secteur professionnel

- Connaitre mon bassin d'emploi
- Créer mon activité
- Développer ma mobilité
- Elaborer mon plan de formation ou d'accès à la qualification
- Engager des démarches d'accès aux droits
- Engager des démarches de retour en formation initiale
- Engager des démarches liées à ma couverture sociale
- Engager des démarches liées à ma santé
- Engager des démarches liées au logement ou à l'hébergement
- Engager ma recherche d'emploi
- Engager ma recherche d'un contrat en alternance
- Faire reconnaître et valoriser mes connaissances et compétences
- Gérer mon budget
- Intégrer des actions civiques et citoyennes dans mon parcours
- Intégrer des activités sportives ou culturelles dans mon parcours
- Mettre à jour ma situation administrative, sociale et fiscale

Dans ce nouveau contexte, **693 diagnostics approfondis ont été réalisés et 342 jeunes ont intégré un PACEA** en 2017 :

- 53 % de femmes
- 38 % sans qualification
- 7 % de mineurs

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL :



Le Plan d'Action en faveur de l'Insertion des Jeunes



Ce dispositif vise à lever un à un les freins à l'autonomie sociale des jeunes en leur proposant des mesures individuelles d'accompagnement.

Une mesure compte 12 mois d'accompagnement et est financée par le Conseil départemental à hauteur de 610 €. Toute entrée d'un jeune dans ce dispositif doit être validée en Instance de repérage.

Le nombre de mesures conventionnées et financées pour 2017 a fortement diminué :

15 mesures à réaliser contre 35 en 2016.

L'objectif est atteint fin décembre avec **22.80 mesures effectives**.

49 jeunes (30 H – 19 F) ont bénéficié d'un accompagnement PAIJ au 31/12/17 contre 101 pour 2016.

- On note une majorité d'hommes (60 %)
- 53 % des jeunes sont accueillis sur Issoire

28 nouveaux jeunes (18 H – 10 F) sont entrés dans le dispositif en 2017 contre 75 en 2016.

- 42 % des entrées sont réalisées sur Issoire, 32 % sur les deux antennes Brassac les Mines et Vic le Comte et le reste sur les différentes permanences.

7 entrées en fin d'année ne sont pas encore validées par l'instance de repérage.

26 jeunes (16 H – 10 F) sont sortis du dispositif au 31/12/2017 contre 80 pour l'année 2016.

- Le principal motif de sortie de ce dispositif est **l'abandon** des jeunes (8) même si ces chiffres sont moindres par rapport à 2016 (31).
- 7 jeunes sont sortis pour diverses raisons : 3 déménagements – 2 fin de programme – 2 raison de santé.
- Les sorties pour **emploi** (6) sont essentiellement des CDD > à 6 mois dont 2 contrats en emploi d'avenir de 3 ans. Ce sont des emplois dans le secteur de la restauration et de l'animation.
- Sur 5 sorties pour **orientation sur le dispositif Garantie Jeunes**, 2 jeunes ont également abandonné ce nouveau dispositif au bout de quelques mois (entre 3 et 6 mois).

Les durées des parcours des jeunes sortis en 2017 sont relativement courtes : inférieur à 6 mois. Certains jeunes ne parviennent pas à stabiliser leur situation même en étant sur des dispositifs d'accompagnement renforcé. L'engagement au quotidien est trop contraignant et leur demande trop d'implication.

Des aides financières : Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) ou Bourse d'Autonomie (BA) peuvent être mobilisés pour lever des freins majeurs à l'insertion comme l'hébergement, l'accès aux soins, la subsistance ou la possibilité de se déplacer.

- **10 demandes de bourses d'autonomie** ont été constituées et 9 jeunes ont obtenu l'aide.
→ **13 460 €** attribués en BA.
- **6 jeunes ont bénéficié du Fonds d'Aide aux Jeunes**. Les montants varient entre 130 € et 472 €.
→ **1 643 €** accordés dans le cadre du FAJ dont 567 € en urgence.
→ Sur ces 6 bénéficiaires, 3 jeunes ont également obtenu une BA.

Les jeunes du PAIJ cumulent souvent les problématiques augmentant le risque de précarité. Ils sont confrontés en priorité à des difficultés liées à la gestion administrative.

Ils n'ont aucune connaissance de la société et de ses institutions. Cette méconnaissance induit une incapacité à bénéficier des droits sociaux et une difficulté à s'inscrire positivement dans un groupe social. Ils sont en manque de repères et d'autonomie.

A cela s'ajoute des problèmes financiers, de mobilité et de santé (accès aux soins, troubles psychiques...).

L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ :



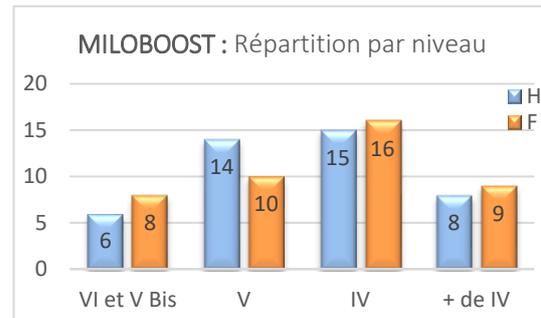
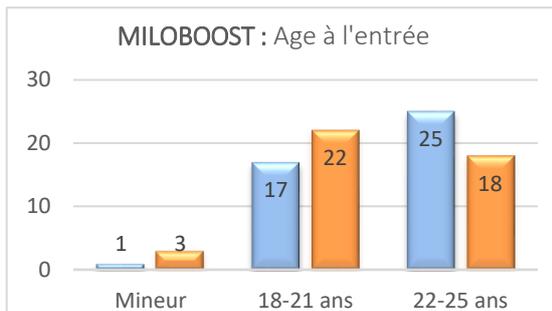
MILOBOOST



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



Comme en 2015 et 2016 nous avons mis en place cet accompagnement de 2 à 4 mois qui vise l'autonomie des jeunes diplômés ayant besoin d'une remobilisation de courte durée.



En 2017, **86 jeunes** ont bénéficié de cet accompagnement.
43 Femmes et 43 Hommes soit une égalité parfaite H/F



Ce dispositif alterne un accompagnement **individuel renforcé et des ateliers collectifs** proposés tout au long de l'année. En 2017, l'accent a été mis :

- sur les antennes et permanences : avec 2 sessions sur l'antenne de Bayard, 1 session sur 3 autres permanences : Saint Germain Lembron, Champeix et Vic le Comte.
- sur les ateliers collectifs : 58 ont été proposés et 51 jeunes ont participé à au moins un atelier.

👉 Les thématiques : réseaux sociaux, techniques de recherche d'emploi, travailler en intérim, attentes des employeurs, compétences fortes, mobilité internationale, témoignages de recruteurs, valoriser ses points forts...

Durant cet accompagnement, les jeunes sont également incités à réaliser des périodes d'immersion en entreprise. Pour 7 jeunes, le stage a abouti à la signature d'un contrat dans l'entreprise : 1 CDI, 1 Contrat de prof. en CDI et 5 CDD.

A la sortie du dispositif, sur les 86 jeunes suivis en 2017 :

- **55 % étaient en emploi** (47 jeunes)
- **7 % en formation** (2 services civiques, 3 formations qualifiantes et 1 retour en formation initiale)

BILAN 2015 – 2017

Depuis la mise en place en 2015 de ce dispositif, **197 jeunes** sont entrés : 92 Hommes - 105 Femmes (54 %)

- 1 453 entretiens présentiels dont :
 - 1085 en entretiens individuels
 - 368 sur des ateliers collectifs
- 61.5 % de sorties sont pour Emploi / Formation (107 pour emploi - 14 pour formation ou service civique)

L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ :



La Garantie Jeunes

Ce dispositif donne aux jeunes la garantie d'une intégration sociale et professionnelle grâce à un parcours intensif et personnalisé de formation et d'accès à l'emploi.



QUI ? QUOI ? COMMENT ?



Pour les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi, en situation de grande précarité, la **Garantie Jeunes** permet un accompagnement dans le cadre d'un **parcours intensif d'accès à l'emploi et à la formation.**

Pour plus d'information, contactez la Mission Locale la plus proche de chez toi.



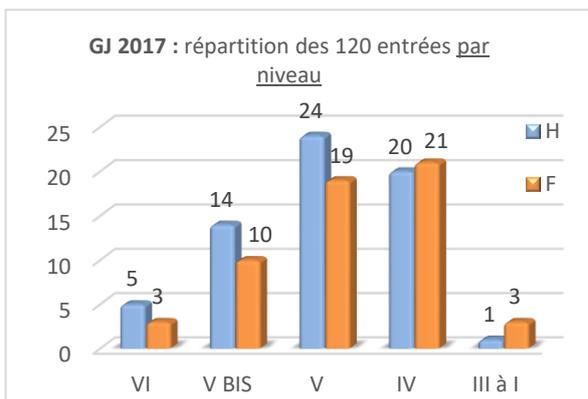
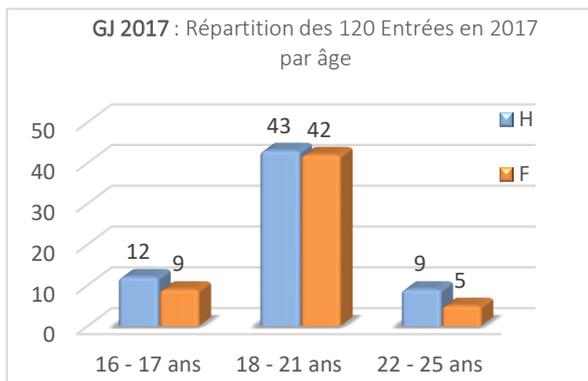
2017 : La Généralisation



Le décret n° 2016-1855 du 23 décembre 2016 relatif au parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie et à la Garantie Jeunes, issu de l'article 46 de la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 (loi travail), généralise le dispositif à l'ensemble des territoires à partir du 1er janvier 2017. Il prévoit **l'inscription de la Garantie Jeunes dans le code du travail**, au sein d'un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie. Le décret fixe également **les conditions d'attribution et de versement de l'allocation financière** pouvant être attribuée aux jeunes au titre de cet accompagnement. Il précise par ailleurs les conditions de cumul avec d'autres ressources.

La Garantie Jeunes devient un droit universel à compter **du 1er janvier 2017** :

- Le principe de validation des entrées par la commission d'admission est supprimé, tout comme le justificatif de domicile qui ne sera plus obligatoire (l'adresse de la Mission Locale prévaudra), répondant ainsi aux demandes de simplification.
- Les mineurs ne sont plus dérogatoires.



CHIFFRES CLÉS 2017

Objectif entrées convention : 120 jeunes

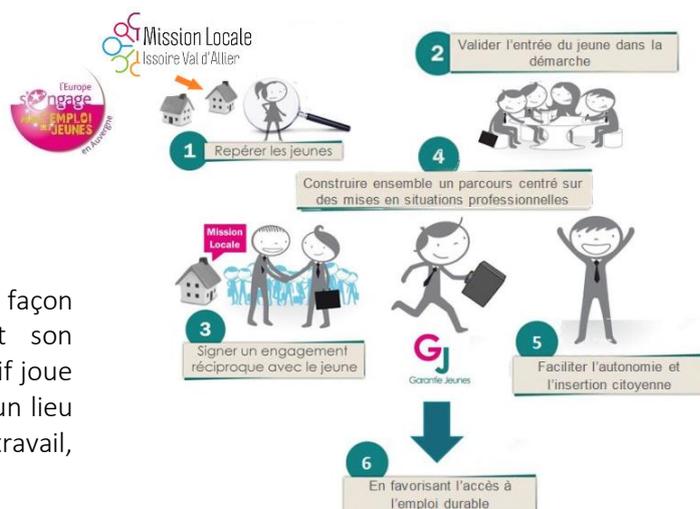
Nombre entrées réalisées : 120 jeunes

Depuis la mise en place de la Garantie Jeunes en 2015, nous avons toujours atteint nos objectifs d'entrées (357 réalisées depuis le début du dispositif sur Issouire).

Les 18-21 ans restent prioritaires. Avec la généralisation de la Garantie Jeunes nous constatons une nette augmentation des mineurs : 21 en 2017 (17,5 %) et 7 (6,36 %) en 2016.

Les niveaux V et IV représentent 70 % des jeunes intégrés sur l'année.

L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ :



Ses effets positifs :

Les jeunes bénéficiaires de la Garantie Jeunes, de façon générale, comprennent bien le dispositif et son originalité. L'apport de l'accompagnement collectif joue un rôle de (re)socialisation. Le collectif est aussi un lieu d'apprentissage (fonctionnement du marché du travail, connaissance des codes de l'entreprise...).

Un accompagnement rigoureux de 12 mois articulé entre des périodes collectives (5 semaines) et un suivi individuel. Le jeune s'engage librement mais doit s'investir pleinement à suivre cet accompagnement personnalisé, à rechercher des opportunités d'emploi et à accepter les mises en situation professionnelle. L'accompagnement est surtout celui **d'une reprise de confiance en soi**, d'une **intériorisation des règles du marché du travail**, à travers l'accompagnement ou les expériences professionnelles.

Les périodes en situation professionnelle : les jeunes cumulent des expériences professionnelles durant leur parcours pouvant déboucher sur des situations d'emploi (48 %) ou de formation (11 %).

Les modules proposés en groupe recréent du lien social et une reprise de confiance en soi. Cette forte cohésion de groupe amène certains jeunes à dire qu'ils vont « avoir du mal » à quitter le collectif, car ils le vivent comme "une seconde famille".

L'allocation : est une aide primordiale à la vie quotidienne. Elle permet notamment de soutenir le financement de formations, ou plus fréquemment le permis de conduire.

Ses difficultés :

Suivre un accompagnement collectif et intensif peut être difficile. Il leur est demandé de respecter leurs engagements et de s'impliquer dans leur recherche d'emploi. La plupart **des ruptures anticipées** (17%) sont liées à **un non-respect des engagements ou à un abandon**.

Pour éviter le phénomène de rupture entre le collectif et les démarches individuelles, nous avons aménagé **l'accompagnement inter promo** afin de « remobiliser et de fédérer » rapidement les jeunes autour de projets communs. En effet, les jeunes qui ne sont pas en situation professionnelle se voient proposer des rencontres qui regroupent plusieurs « promos ».

La sortie du dispositif n'est pas forcément l'emploi, ou la formation, mais souvent un changement de positionnement dans leur recherche (plus ciblée, avec un projet professionnel plus clair). Le résultat ne correspond pas forcément aux critères administratifs de "succès" du dispositif (ceux qui conditionnent son financement).

Au-delà des effets sur l'emploi, la Garantie Jeunes vise plus largement à favoriser l'accès des jeunes à **une plus grande autonomie**, avec **une plus grande capacité d'agir**.

L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ :



Le module projet professionnel

L'objectif général est d'informer, accompagner et rendre autonomes les jeunes dans l'élaboration de leur(s) projet(s) professionnel(s). Cela ne peut se réaliser qu'en co construction avec le jeune.

La réflexion menée, répond à deux objectifs qui s'entrecroisent et qui peuvent parfois, être contradictoires :

- Aider le jeune à développer une connaissance de soi susceptible de favoriser son repérage dans un environnement sans cesse en mouvement,
- Répondre aux exigences économiques qui privilégient l'insertion sans s'intéresser nécessairement à la satisfaction de l'individu dans son activité professionnelle.

Trois conseillères formées au travail du projet professionnel (psychologues habilitées à faire passer des tests et à mener des entretiens psychologiques) mènent cet accompagnement.

Divers méthodes et outils sont utilisés :



- L'entretien individuel et des ateliers collectifs
- Des évaluations, des tests (PFPI, NV7)
- Des outils : Parcouréo, questionnaires intérêts, échelles de valeurs,
- Des enquêtes auprès de professionnels, des rencontres employeurs ou d'autres jeunes qui peuvent expliquer leurs professions et leurs parcours.
- Des stages en entreprises pour appréhender concrètement le métier dans sa globalité (avec ses atouts mais aussi ses contraintes) ce qui permettra de valider ou pas le projet.
- La visite de centres de formation afin de faire découvrir des métiers parfois peu valorisés.

En 2017, **69 jeunes** (39 F – 30 H) ont été accompagnés dans ce cadre. Ce sont majoritairement des jeunes de niveau IV (21 F et 14H).

- 18 jeunes ont validé un projet dans le secteur de **la santé et du social** (aide à la personne, animation...) : 13 F- 5 H
- 11 jeunes dans le secteur du **commerce**, autant de femmes que d'hommes
- 10 jeunes dans le secteur **tertiaire** (agent d'accueil, assistant de gestion, assistant de RH) : 7F - 3H

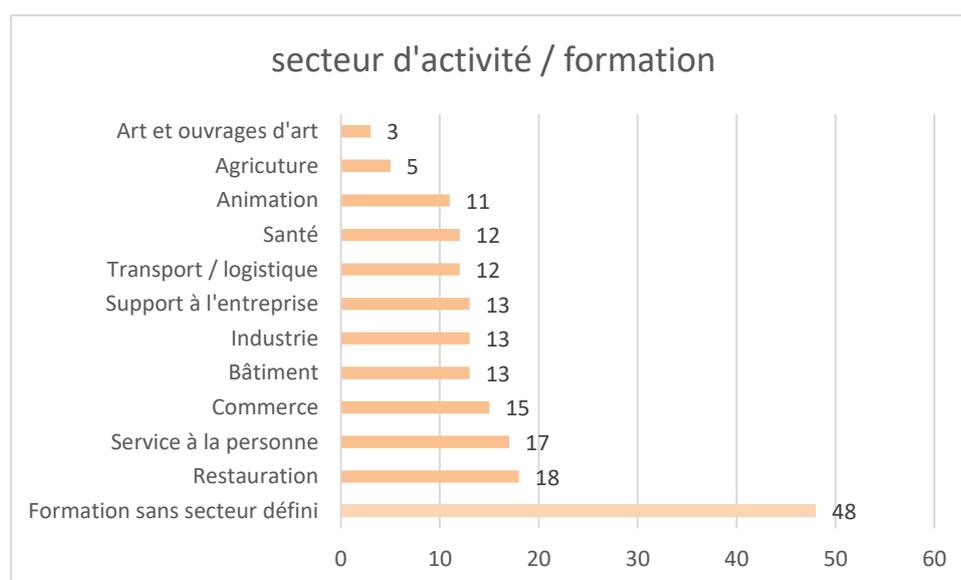
Il faut noter que certains jeunes même en ayant validé un projet professionnel ne peuvent pas toujours le mettre en œuvre car d'autres problématiques doivent être réglées (financières, de santé, ou d'accès à la formation).

A l'issue de l'accompagnement, 50 % des jeunes sont en emploi ou formation

LA FORMATION : OUTIL D'INSERTION

180 parcours de formation pour 170 jeunes

	2017 Nb de situations	2017 Nb de jeunes	2016 Nb de situations
Contrat apprentissage	36	35	46
Contrat de professionnalisation	12	12	17
CQP	38	33	24
Qualif Pôle Emploi	25	24	28
APC	4	4	
Total formation qualifiante	115	108	115
Compétence première	1	1	
SIEG	47	45	82
E2C	1	1	1
POE	5	5	5
Divers hors financement Conseil Régional	11	10	12
Total formation préparatoire	65	62	197
TOTAL	180	170	312



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

45 jeunes ont participé à trois types d'actions :

- Bilan de compétences approfondi (19 J)
- Sensibilisation aux métiers porteurs (12 J)
- Orientation vers l'apprentissage (14 J)

Plus de 53 % sont en situation Emploi, Apprentissage ou Formation à la fin de ces prestations soit 24 jeunes.

BILAN

- 14 en Emploi
- 9 en Apprentissage
- 1 en Formation
- 2 en Stages
- 1 accompagnement RQTH
- 1 bénévole
- 17 en accompagnement ML

L'ACCÈS A L'EMPLOI : OBJECTIF FINAL

L'accès à un emploi est la finalité de toutes les actions menées

En 2017, la Mission Locale a poursuivi son travail en direction des entreprises de son territoire. Elle se doit de tout mettre en œuvre pour faciliter l'accès à l'emploi aux jeunes et rendre leur recherche d'emploi efficiente. Dans ce cadre-là, nous offrons à notre public la possibilité de venir à la fois en **entretiens individuels** mais aussi **sur des ateliers collectifs**. Nous leur proposons des outils très variés :

Offre de services internes pour les jeunes

- Des ateliers de **technique de recherche d'emploi** qui visent à rédiger un CV, une lettre de motivation, découvrir les attentes des employeurs et travailler sur les savoir-être en entreprise...
- Des entretiens personnalisés avec une conseillère chargée de la relation entreprise qui apporte **des conseils individualisés** sur les démarches de recherche d'emploi : en forte augmentation sur 2017.
- Des ateliers collectifs pour présenter les différents **contrats de travail, les devoirs et droits d'un salarié**.
- Des ateliers spécifiques sur **l'alternance** de mars à octobre qui ont pour objectif la validation du projet du jeune, sa mise en situation, travailler ses démarches et sa prospection pour trouver un contrat en alternance, assurer un suivi dans l'emploi et ainsi éviter les ruptures.
- L'organisation et / ou la participation **aux forums et manifestations en lien avec l'emploi** : Alternance, Saisonnalité Hiver, semaine de l'Industrie, « Les Effervescences » d'Issoire... L'objectif est de développer son réseau mais aussi de mettre en lien des jeunes avec des employeurs.



Offre de services animés par des partenaires

- **Les Jobs Dating** : ces rencontres ont lieu une fois par mois avec cinq ou six employeurs qui durant une demi-journée réalisent des simulations d'entretiens avec une quinzaine de jeunes. Des employeurs, des agences de travail temporaire, des partenaires entraînent ces jeunes aux entretiens de motivation en abordant des thèmes tels que la présentation physique et orale, l'argumentaire, l'exposé de leurs expériences, le développement de leurs compétences de manière positive... Un retour auprès des jeunes avec les employeurs est fait directement en fin d'échanges dans le but qu'ils se perfectionnent. Grâce au réseau Synerg'Iss de nouveaux partenaires se sont investis en 2017.
- **Les ateliers avec les agences d'intérim** qui présentent les spécificités du travail temporaire et les offres à pourvoir. Les jeunes ont la possibilité d'être reçus également en entretien individuel ou de candidater directement.
- **Les ateliers Communication** : il est important que les jeunes aient « les bons codes » pour se présenter et intégrer le monde professionnel. Il faut les mettre en alerte et travailler sur l'image qu'ils renvoient, leur look vestimentaire, l'utilisation de moyens technologiques (messagerie sur portable) ...

L'ACCÈS A L'EMPLOI : OBJECTIF FINAL

LES REUSSITES 2017



Le parrainage :

C'est un dispositif qui donne l'occasion à des chefs d'entreprise, des salariés, des anciens responsables..., de transmettre des conseils, d'épauler les jeunes dans leurs démarches de recherche d'emploi. Ainsi en 2017, **10 jeunes** ont bénéficié d'un accompagnement « à la carte ». Un bilan final avec les parrains et les jeunes a permis de mettre en lumière les parcours de chacun et d'échanger sur les situations actuelles.

L'organisation de Petits Déjeuners avec des employeurs :

Sur 2017, nous avons effectué une prospection plus ciblée auprès des employeurs avec la CV Thèque. Nous avons ainsi créé un livret répertoriant des CV anonymisés présentant le secteur recherché, l'essentiel des compétences et des diplômes des jeunes en recherches d'emploi.

Ce livret a été distribué **aux 60 participants** présents au petit déjeuner organisé dans les locaux de la Mission Locale.

46 profils de jeunes ont été proposés dans cette brochure.

Cette rencontre a été un moment privilégié avec la présence de Monsieur le Sous-Préfet : Tristan RIQUELME, le Président d'Agglo Pays d'Issoire : Jean-Paul BACQUET et le Maire d'Issoire : Bertrand BARRAUD. Ce fut l'occasion de remercier les entreprises partenaires, valoriser la richesse de ce travail commun pour l'insertion des jeunes du territoire d'Issoire et présenter des profils de jeunes de façon innovante !

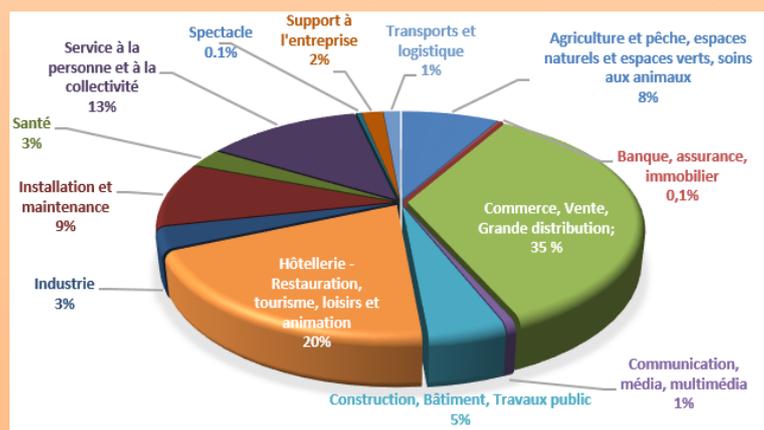


Les recrutements :

L'une des missions que nous avons développées est l'accompagnement des employeurs dans leur démarche de recrutement : définition du profil de poste, de la fiche de poste, présélection des candidats, préparation des jeunes, suivi de l'avancée du recrutement... Ce nouveau service est apprécié des employeurs, tant sur notre travail de préparation et d'organisation que sur la sélection des candidats. Pour faciliter la prise de décision, nous préconisons un stage en entreprise pour vérifier l'adéquation entre la représentation que le jeune a du poste et les attentes de l'employeur. Par exemple Pizza Cosy et Constellium ont bénéficié de ce service.

Les PMSMP :

- 509 conventions signées
- 5482 jours en stage
- 234 jeunes concernés
- 232 entreprises d'accueil
- 42 contrats signés à l'issue
 - 48 % de CDD
 - 26 % en Alternance
 - 17 % en CDI
 - 9 % en EAV



L'ACCES A L'EMPLOI : OBJECTIF FINAL

LES REUSSITES 2017

▪ Les mini-chantiers : une réponse à des départs difficiles en entreprise

Face à des jeunes montrant des savoirs être parfois inadaptés en entreprise, l'idée est venue de mettre en place des mini-chantiers afin d'acquérir ces savoirs de base. Certains jeunes rencontrent des difficultés dans leur accès à l'emploi du fait de problématiques personnelles (familiales, financières, médicales, etc.). Dans l'esprit des chantiers d'insertion, les mini-chantiers ont pour but de valoriser, créer, rénover des équipements collectifs (intérieur et/ou extérieur). Ils répondent avant tout à un objectif de remobilisation et d'accompagnement de jeunes éloignés de l'emploi.

Ils sont mis en œuvre par le biais d'une convention de stage auprès des communes, associations, entreprises... qui en font la demande et qui ont un projet défini. Ils sont coordonnés par une conseillère de la Mission Locale qui reste avec les jeunes sur les chantiers. Ils sont également appuyés par des techniciens salariés, volontaires et bénévoles.

18 jeunes participants ont signé une PMSMP avec la structure accueillante.

6 mini-chantiers ont eu lieu entre le mois d'Août et de Décembre 2017

Projet peinture au gymnase de l'école Sévigné du 31 Juillet au 11 Aout : **6 jeunes**



Encadrés par un éducateur, les jeunes ont repeint la totalité du gymnase de l'école Sévigné et également le mur extérieur du préau. Des professionnels travaillant dans les locaux (peintre, plâtrier...) sont venus rencontrer les jeunes, les conseiller et les féliciter pour leur implication. Cela a donné lieu à des échanges riches et constructifs. Les responsables de l'école ont également veillé au bon déroulement du chantier.

Les jeunes ont réussi leur challenge puisqu'en 2 semaines le gymnase et le mur étaient totalement « relookés »

Projet dans les espaces verts à Champeix du 11 septembre au 6 octobre : **4 jeunes**

Ils ont travaillé avec l'équipe d'entretien des espaces verts de la commune pendant un mois sur le site du Marchidial, autour du château de Champeix, au Jardin des Senteurs, et sur d'autres lieux végétalisés du village. Ils avaient pour tâche l'entretien des massifs floraux, des arbres et des sols. Ils ont également participé à la reconstruction de deux murets en pierres sèches qui s'étaient effondrés.



Construction d'un abri en palettes à la Ressourcerie du Pays d'Issoire du 10 au 25 octobre : **5 jeunes**



La Ressourcerie d'Issoire est une structure qui collecte, répare puis vend des objets d'occasion. Ils avaient besoin d'un abri protégé à l'extérieur afin de stocker du matériel. Dans un esprit d'écologie et de récupération, les jeunes ont conçu les plans de l'abri. Durant ce projet, les jeunes sont allés démarcher des entreprises du territoire pour récupérer du matériel et concevoir l'abri.

L'ACCES A L'EMPLOI : OBJECTIF FINAL

LES REUSSITES 2017

▪ Les mini-chantiers : Une réponse à des départs difficiles en entreprise

Peinture d'un vestiaire et d'un bureau à l'école maternelle du Faubourg à Issoire du 23 au 31 octobre : **5 jeunes**

Encadrés par l'équipe technique peinture de la Mairie d'Issoire, les jeunes ont repeint un vestiaire et le bureau de la directrice de l'école. Durant ce projet, les jeunes ont développé de nouvelles compétences grâce à l'équipe encadrante qui leur a transmis les techniques nécessaires pour le chantier : utilisation d'un produit spécifique pour décoller le papier peint, utilisation des pinceaux à recharger, application d'enduit pour boucher les trous, etc. Les jeunes se sont appliqués à leurs tâches, touchés par l'idée de rénover un lieu accueillant des enfants.



Aménagement d'un « village de chats » à Chavaniac-Lafayette avec la SPA de Brioude du 13 au 24 novembre : **4 jeunes**



Ils ont prêté main forte à la SPA de Brioude dans l'aménagement d'un village de chats, baptisé « les Chats du marquis ». Des salariés et bénévoles de la SPA se sont engagés, dans un premier temps, à défricher un terrain de 300 m² et à poser le grillage délimitant le village. Grâce à des dons, ils ont également pu commencer l'installation de deux cabanes de jardin. Pendant deux semaines, les jeunes ont continué le travail déjà entamé. Ils ont posé le retour du grillage afin que les chats ne puissent pas s'échapper, déraciné le sol, attaché les isolateurs électriques permettant d'éloigner les bêtes sauvages et ont rénové une étable. Ils se sont également occupés des animaux présents sur place, chiens, chats et chèvres. Pour finir, un article sur l'action des jeunes est paru dans le journal la Ruche, afin de valoriser leur investissement. De leur côté, les jeunes ont écrit une lettre dans laquelle ils ont raconté le déroulement des deux semaines passées à Chavaniac, ce que leur a apporté ce projet et les raisons qui les ont poussés à s'y investir. Cette lettre a été lue lors du conseil d'administration de la SPA de Brioude.

Peinture des vestiaires du gymnase municipal Murat à Issoire du mercredi 27 décembre 2017 au vendredi 5 janvier 2018 : **8 jeunes**



Dans un premier temps, les jeunes ont préparé le chantier. Ensuite, ils ont lessivé les murs et les radiateurs afin que la peinture accroche mieux. Avec le même objectif, ils ont poncé les contours des fenêtres et les portes. Ils ont rapidement créé une cohésion au sein du groupe, malgré leurs différences et leurs difficultés. Chacun participait au projet pour répondre à un certain nombre d'objectifs, mais les relations qu'ils ont pu créer ont permis de rendre ce projet agréable. Ils ont eu beaucoup de plaisir à travailler les uns avec les autres.

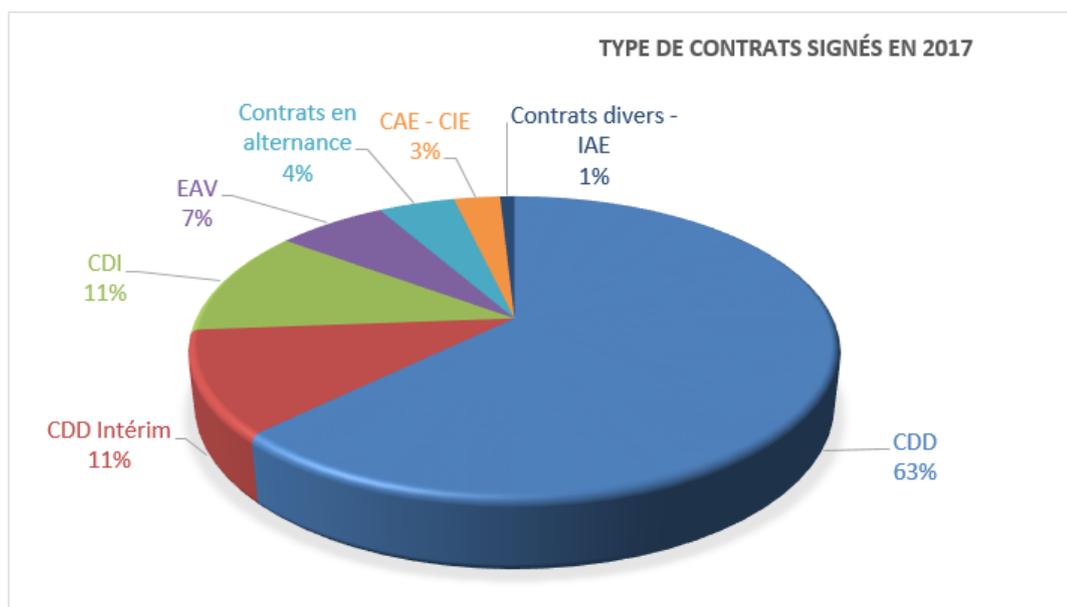
L'ACCES A L'EMPLOI : OBJECTIF FINAL

Au 31/12/2017 : 59.9 % des jeunes accompagnés sont en situation :
Emploi-Alternance-Formation

Attention, nous ne pouvons pas comparer les chiffres « autres » entre les années car on ne parle pour 2017 que des jeunes accompagnés.



1 045 contrats de travail ont été signés en 2017 dont 87 % en CDD et 11% en CDI.



- 655 CDD
- 116 CDD Intérim
- 119 CDI
- 69 EAV
- 48 Contrats en alternance
- 25 CAE
- 4 CIE
- 8 Contrats divers
- 1 IAE



Sur les 1 334 jeunes accompagnés 683 ont accédé à un emploi durant l'année :
soit 51 % des jeunes

Types de situations professionnelles	Nbre de jeunes	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Emploi	636	47.6%	37%	35,4%	35%	32%	26,5%	29,8%
Formation	170	9.7%	5.8%	7,1%	8,3%	9,3%	6,7%	6,4%
Alternance	47	2.6%	5%	3,8%	3,7%	5,7%	4,8%	5,6%
TOTAL	812	59.9%	47.8%	46.3%	47%	47%	38 %	41,8%
Autres (DE ou situation non professionnelle)	522	39%	52.6%	53,6%	53%	53%	62 %	58,2%

Au 31/12/2017, 722 jeunes de - de 25 ans étaient inscrits à Pôle Emploi catégories ABC (Au 31/12/2016, 736 jeunes et au 31/12/2015, 787 jeunes). Le nombre de jeunes DE diminue depuis 3 ans.

L'ACCES A L'EMPLOI : OBJECTIF FINAL

Au 31/12/2017 : 59.9 % des jeunes accompagnés sont en situation :
Emploi-Alternance-Formation



La Répartition
par secteurs

Secteur	Nombre de jeunes	%	Part de femmes
Services aux personnes	133	21.2%	73.6 %
Hôtellerie Restauration	138	18 %	64.5 %
Commerce grande distribution	111	15.1%	55 %
Industrie	68	8.5%	32 %
Transport Logistique	48	6%	31.2 %
Santé	37	5.8%	84 %
Agriculture	48	5.3%	23 %
Installation Maintenance	34	3.6%	0.3 %
Services divers aux entreprises	31	3.6%	80 %
BTP	30	3.5%	0.7 %
Divers	91	9.4%	53 %



Au 31/12/2017, sur 521 jeunes reçus pour la première fois :

Type de contrats	En 2017	%	En 2016	En 2015	En 2014	en 2013
CDD	70	13.4 %	9% (52)	12,5% (74)	11,2 % (58)	9,7 % (50)
CDI	24	4.6 %	5.2% (30)	6% (36)	5,3 % (27)	4,5 % (23)
CDD Intérim	14	2.7%	1.3% (8)	2,8% (17)	3,5 % (18)	3,9 % (20)
Contrat en alternance	28	5.4%	6% (35)	4,2% (25)	5,4 % (28)	6,4 % (33)
Contrat aidé	3	0.6%	5% (29)	3% (18)	6,9 % (36)	5,8 % (30)
Formation	7	1.3%	4.1% (25)	4,7% (28)	5,7 % (29)	6,2 % (32)
Immersion et Service Civique	20	3.8%	2% (11)	1.1% (7)	nc	nc
Retour à l'école	15	2.9%	3% (16)	4,4% (26)	6,4 % (33)	4,9 % (25)

☞ 34.7 % des jeunes venus pour la première fois en 2017, ont une solution au 31/12/2017 contre 35.6 % au 31/12/2016.

Cette baisse est explicable par l'arrêt des emplois d'avenir qui a eu un impact négatif sur l'emploi des jeunes.

Cependant, nous constatons une augmentation du nombre de CDD (intérim compris) qui représente 16%. Par contre la formation a fortement baissé.

L'ACCES A L'EMPLOI : OBJECTIF FINAL

Les Contrats Aidés

Les Contrats Unique d'Insertion (CUI)



Au total 29 contrats signés :

25 Contrats d'Accès à l'Emploi (CAE) et 4 Contrats d'Initiative Emploi (CIE)



Les Emplois d'Avenir (EAV)



L'arrêt des contrats aidés a été annoncé, pour les Emplois d'Avenir fin 2016. En 2017, nous avons pu signer 62 contrats, mais pas plus !

Pour notre part, il est regrettable de ne plus disposer de cet outil, qui a permis aux jeunes d'accéder à un emploi durable (3 ans), d'accéder à une qualification, d'acquérir des compétences et de reprendre confiance en soi.

62 contrats signés en 2017 - 36F 36H
44 Contrats initiaux et 18 renouvellements

- ☞ 31 signés par des communes ou communautés de communes (50%)
- ☞ 15 signés dans des associations (24%)
- ☞ 11 dans des entreprises (18%)
- ☞ 5 dans des structures de santé ou maison de retraite (8%)

Depuis la mise en place de ces contrats et jusqu'au 31/12/2017 :

- 465 contrats signés dont 21 % dans le secteur marchand
- 56 % de femmes
- 12% de CDI
- 56% ont réalisé 3 ans et 32% ont réalisé entre 1 et 2 ans
- ☞ 465 contrats signés pour 372 jeunes (1 renouvellement = 1 contrat - 7 Jeunes ont signé des EAV chez différents employeurs)
- ☞ Sur les 372 jeunes qui ont signé un EAV au 31/12/2017 :
 - 107 sont en cours de contrat EAV
 - 265 sortis du dispositif et qui à ce jour sont dans les situations suivantes :

▪ 79 CDD de + 6 mois (30% des sortants)	▪ 7 encore accompagnés par la Mission Locale (3% des sortants)
▪ 62 en CDI ou titularisés (24% des sortants)	▪ 21 déménagements (8% des sortants)
▪ 27 En formation qualifiante (10% des sortants)	▪ 30 plus de contact (11%)
▪ 38 accompagnés par Pôle Emploi (+ 26 ans) mais 21 sont en emploi (14% des sortants dont 55% en emploi)	▪ 1 décès

72 % des jeunes qui ont signé un Emploi d'avenir ont une solution actuellement en CDI, en CDD de + 6 mois ou en formation qualifiante.

Ce dispositif a eu une forte valeur ajoutée sur l'emploi des jeunes.



L'Enquête de satisfaction auprès des jeunes



Les actions des jeunes



ZOOM SUR L'ENQUÊTE DES JEUNES

ENQUÊTE DE
SATISFACTION

240 jeunes ont répondu à l'enquête d'avril à novembre 2017 ; soit 18% des jeunes accompagnés (sur 1 334), c'est donc représentatif de notre public.



Caractéristiques du public interrogé :

- 52 % de femmes
- 57 % ont entre 18 et 21 ans
- 45 % ont un niveau V et 46% un niveau bac et plus
- 58 % inscrits à Pôle emploi
- 36 % recherchent un emploi (contre 31% au niveau régional)
- 27 % sont venus pour obtenir une aide sur leur recherche d'emploi (contre 21% au niveau régional)



Leur appréciation de la structure :

- 54 % déclarent que la ML a répondu très bien à leurs attentes (contre 43% pour la région)
- 66 % des jeunes sont venus informés par leurs amis ou famille
- 55 % des jeunes habitent à Issoire
- 55 % sont à la mission locale depuis moins d'un an et 23 % depuis plus de 2 ans
- 82 % trouvent l'accueil satisfaisant
- 70 % trouvent les horaires d'ouverture satisfaisants et 72 % pour les jours d'ouverture
- L'accueil téléphonique est satisfaisant pour 71% et la qualité d'écoute de l'agent d'accueil pour 73 %
- 63 % jugent la qualité des réponses très bonnes
- 60 % estiment que le délai d'obtention d'un rdv est très satisfaisant
- 43 % trouvent que l'information disponible à l'accueil est très satisfaisante
- 37 % estiment que les offres d'emploi disponibles à l'accueil sont très satisfaisantes
- 58 % très satisfaits de la mise à disposition d'un ordinateur et internet
- 61 % trouvent que les locaux sont bien aménagés
- 52 % estiment que le temps d'attente de rdv est raisonnable
- 37 % sont très satisfaits des ateliers collectifs proposés
- 60 % trouvent que leur conseiller est facilement joignable



Les attentes des jeunes :

- 22 % attendent une aide dans leurs démarches et 21% que le conseiller comprenne leur situation
- 45 % veulent un référent unique
- 37% ne sont pas contre l'idée d'avoir plusieurs conseillers en fonction de leurs besoins
- 89 % sont satisfaits de l'accompagnement proposé



ZOOM SUR L'ENQUÊTE DES JEUNES

ENQUÊTE DE
SATISFACTION



Depuis leur accompagnement en ML les jeunes expriment pour :

- 27 % être plus efficaces dans leur recherche d'emploi
- 19 % avoir été aidés pour trouver une orientation professionnelle
- 13 % avoir ainsi trouvé un emploi (contre 14,3% en région)
- 10 % avoir eu une aide au transport
- 9 % une aide à la formation (contre 11,8% en région)
- 8 % ont eu des informations sur leurs droits
- 5 % ont eu une aide sociale
- 3 % ont trouvé un logement
- 3 % ont eu une aide pour leur couverture sociale
- 3 % ont eu aucun apport (contre 5% en région)
- 29 % déclarent avoir repris confiance en eux
- 58% sont assez d'accord sur ce fait



Avis général sur la Mission locale :

- 52 % sont tout à fait d'accord sur le fait que la ML aide dans la définition du Projet professionnel et 42% assez d'accord
- 43 % sont tout à fait d'accord sur le fait que la ML aide pour trouver une formation et 42% assez d'accord
- 40 % sont tout à fait d'accord sur le fait que la ML aide pour trouver un emploi et 40% assez d'accord
- 55 % sont tout à fait d'accord sur le fait que la ML aide pour trouver un logement et 24% assez d'accord
- 33 % sont tout à fait d'accord sur le fait que la ML aide pour le permis de conduire et 23% assez d'accord
- 46 % sont tout à fait d'accord sur le fait que la ML aide pour la santé et 24% assez d'accord
- 39 % sont tout à fait d'accord sur le fait que la ML aide pour connaître ses droits et 36% assez d'accord
- 45 % sont tout à fait d'accord sur le fait que la ML octroie des aides financières et 31% assez d'accord
- 44 % sont tout à fait d'accord sur le fait que la ML permet d'être plus indépendant et 37% assez d'accord
- **77% recommanderont la ML à d'autres**
- **69% reviendront si besoin**
- 30 % viennent à la ML pour les solutions apportées, 23% pour l'utilité de ces informations et 19% pour la relation avec son conseiller



Perspectives :

- 25 % pensent qu'il faudrait organiser plus de rencontres entre jeunes
- 12% aimeraient créer un comité d'usagers
- 9% voudraient désigner des délégués ML
- 48% seraient favorables à pousser l'âge limite d'accueil à 30 ans
- **33% veulent plus de rencontres avec les employeurs**



LES JEUNES EN ACTION



DECOUVRIR LE NUMÉRIQUE ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Les ateliers des « petits débrouillards » :

Ce projet développé avec les « Petits Débrouillards Auvergne » en partenariat avec le Conseil départemental et la Fondation Orange Solidarité vise à aider les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle, à **se construire une culture numérique** saine et réfléchie ; mais aussi à leur permettre de prendre conscience des ouvertures professionnelles dans un secteur porteur avec de nombreux métiers en tension.

L'objectif général est de les intéresser à des métiers assez variés au travers d'ateliers ludiques liés à la fabrication assistée par ordinateur.

La visite du Camion « Science tour » à Issoire :

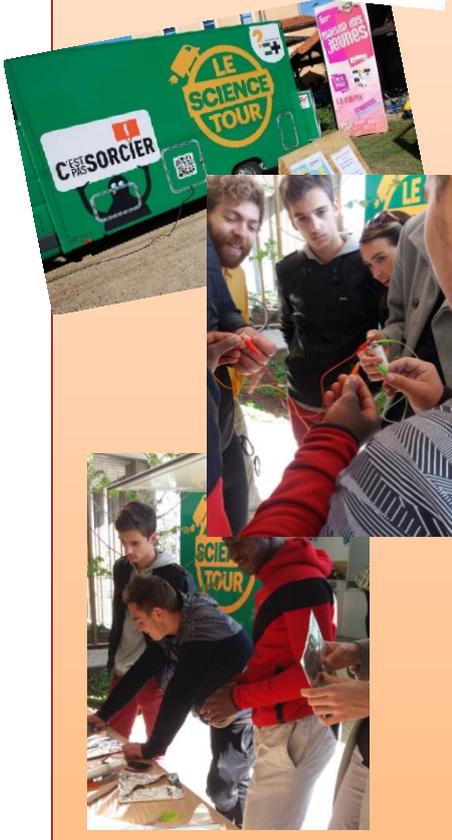
Au-delà de l'aspect orientation professionnelle, il s'agit aussi de travailler sur l'engagement des jeunes autour de projets différents car cela constitue un des piliers pour les remobiliser vers l'emploi. Ils ont ainsi partagé les connaissances acquises sur les ateliers des petits débrouillards lors d'un événement tout public organisé sur le territoire d'Issoire : présence du camion « Science tour ».

Découverte du « FAB LAB » au Puy en Velay

Le Fab Lab de l'IUT de l'Université d'Auvergne et du Pays du Velay est un laboratoire de fabrication, ouvert à tous, avec des machines-outils à commande numérique (imprimantes 3D mais aussi découpes laser, fraiseuses numériques, etc.) qui permettent de concevoir et de construire presque tout par soi-même. Dans la continuité, les jeunes ont découvert cet espace de création et travailler eux-mêmes sur du matériel.

Un des jeunes présents sur ce projet a pu rejoindre ainsi l'équipe des petits débrouillards travaillant en lien étroit avec la mission numérique du Conseil départemental, et s'est engagé dans l'association sous forme d'un Service Civique Volontaire.

PREMIUM **Technologie**
Le Fab Lab du Pensio veut faire du numérique un levier d'insertion sociale et professionnelle
LE PUY-EN-VELAY ÉCONOMIE INNOVATION



S'INFORMER SUR LES MÉTIERS



Le sommet de l'élevage à Clermont Ferrand

Afin de lever les représentations parfois négatives du secteur agricole, une visite au Sommet de l'élevage a été organisée. Les jeunes ont eu la possibilité de passer du temps avec des employeurs, découvrir les métiers, se renseigner sur les dispositifs d'accès à la formation et ses financements. Ce fut l'occasion de susciter des vocations et d'échanger sur une activité offrant de nombreuses opportunités.

Le Mondial des Métiers à Lyon

Une trentaine de jeunes a participé à cet événement. Ils ont visité les stands de présentation des différents métiers et recueilli des informations sur les secteurs d'activités tels que : l'automobile, l'industrie, l'animalerie, les espaces verts, l'armée, la gendarmerie, les sapeurs-pompiers La présence des écoles leur a donné la possibilité d'envisager une éventuelle reprise d'étude.



LES JEUNES EN ACTION



FAIRE APPEL A SES TALENTS ET A SA CRÉATIVITÉ

Le Carnaval d'Issoire

Un collectif d'associations Isoiriennes a sollicité la Mission Locale afin de revaloriser et responsabiliser un groupe de jeunes. Ils ont participé à la création de divers supports de communication : affiches, flyers...

Autour de cette activité créatrice et au travers de leur investissement sur les ateliers, ils se sont fédérés et ont repris confiance en eux.

Ce fut aussi un moyen pour favoriser l'accès à la citoyenneté, à la prise d'initiative et de responsabilités.

Leur implication et leur motivation ont été saluées et valorisées par les organisateurs.



Le festival du Court Métrage à Clermont Ferrand

C'est la plus importante manifestation cinématographique mondiale consacrée au court métrage. Nous avons accompagné un groupe de 14 jeunes à la séance scolaire qui proposait 8 courts métrages.

Ils ont également visité « L'école éphémère du cinéma » à l'école de commerce de Clermont-Ferrand. Cet atelier est le volet pédagogique-créatif du festival et permet à ses visiteurs de se retrouver au cœur du secret de la fabrique des films. Le but est de leur permettre de découvrir « l'envers des décors du cinéma », mais aussi de se renseigner sur les diplômes et formations en lien avec le cinéma.

LES JEUNES EN ACTION



APRÉHENDER LES DIFFÉRENCES

Un repas multiculturel

Dans le cadre du tutorat d'une stagiaire en formation assistante sociale, nous avons organisé **un repas multiculturel**. Elle a préparé cet évènement dans la cuisine du Centre social de la CAF d'Issoire.

Les jeunes ont cherché des recettes, établi le coût financier et fait les courses. Ils ont enfin cuisiné un repas avec de nouvelles saveurs et partagé un moment convivial.



Un repas végétalien

Les jeunes ont organisé un projet sur le thème de l'alimentation, plus précisément sur **les repas végétaliens**.

Sur les temps de rencontres collectives et notamment autour des repas, nous avons constaté que tous les jeunes n'avaient pas les mêmes modes alimentaires, ce qui suscitait des interrogations. Pour mieux comprendre le phénomène, l'idée d'organiser un repas a été menée ; l'objectif premier étant de découvrir leur façon de manger. Apprendre à cuisiner autrement sans jugement fut un moyen d'expérimenter de nouvelles recettes (à reproduire chez soi).



S'ENGAGER DANS DES ACTIONS SPORTIVES LOCALES ET DÉFENDRE DES CAUSES

Courir pour un enfant

Participer à cette épreuve sportive, c'est courir ou marcher pour une bonne cause : venir en aide à l'enfance défavorisée.



Issoire'Ose

Le Comité du Puy-de-Dôme de la Ligue Contre le Cancer et la Ville d'Issoire se sont associés pour organiser la première édition d'Issoir'ose. Tous les fonds collectés pour cette manifestation sportive permettent de financer la recherche contre le cancer.



L'équipe de notre structure (composée de salariées et de jeunes femmes suivies) ont participé à cet évènement.

A souligner : Léa Pailler a effectué le meilleur temps en arrivant première lors de la course Issoir'ose.

LES JEUNES EN ACTION



SE SENSIBILISER A LA PRÉVENTION ROUTIÈRE



Une journée au Karting de Lavilledieu en Ardèche

Nous avons emmené 13 jeunes au Karting de Lavilledieu pour participer à une journée de **Prévention routière**.

Les jeunes ont visité plusieurs stands de prévention :

- Présentation aux gestes de secourisme par les sapeurs-pompiers,
- Information sur le code de la route,
- Prévention des risques de conduite sous l'emprise alcoolique ou sous stupéfiants.

Ils ont également participé à différentes animations :

- Simulation d'une « vision trouble » au travers d'un parcours à pied pour comprendre les risques de réduction de la vision sous l'emprise de produits stupéfiants ou alcool,
- « Jeux de l'oie » version sécurité routière pour faire prendre conscience aux jeunes qu'un permis de conduire engendre : des papiers à réaliser en Préfecture, une somme d'argent à payer, une assurance payante obligatoire, des contrôles techniques, etc...
- Simulateur de conduite d'un véhicule automobile et de moto avec l'accompagnement d'un officier de gendarmerie,
- Tours de Karting.



Les jeunes ont apprécié l'intégralité des stands proposés ; plus particulièrement le Karting et le stand Prévention des risques de conduite sous l'emprise alcoolique ou sous stupéfiants. Ils ont pu prendre conscience des risques mortels de ces conduites.





Mettre en place le Parcours Emploi Compétences et le Contrat d'Emploi Consolidé



Développer l'alternance par un projet financé par la Région et l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes



Proposer un accompagnement PROJ'EMPLOI



Proposer un travail de réflexion interpartenaires sur les jeunes et le travail (Génération Y, les Millennials) - Interroger nos pratiques



Faire évoluer nos outils de communication (site internet – compte facebook...)





**Mission Locale pour
les Jeunes du Val d'Allier**

**22 rue du Huit Mai
63500 ISSOIRE**

Tél : 04.73.89.05.85

Mail : contact@mission-locale-issuire.com
Site : www.missionlocale-issuire.org

**Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**



**LES
ANTENNES**

**Antenne
de Brassac les Mines**

63570 BRASSAC LES MINES

Tél: 04.73.55.83.98

Ouvert

Mardi et Jeudi
de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

**Antenne
de Vic le Comte**

11 Impasse des Dames

63270 VIC LE COMTE

Tél : 04.73.69.09.18

Ouvert

du Lundi au mercredi
de 8h30 à 12h00 et
de 13h30 à 17h00

Jeudi et Vendredi
de 13h30 à 17h00